VENTES A L'ENCAN

# Peter Gallagher

ANNONOS JUDIOLAIRE. Buccession vs Andrew L.

Bahler. No 69,470, Division C.

# Lundi, le 16 Février 1903.

Cot Etablissement d'Epicerie Rémunérative avec son

Content, Consistant d'épiceries, vins, liqueurs, tabacs, comptoirs, étagères, balances, poids et mesures et comptes courant.

Condita comptes serent les à la vente). Ma 943 rue Decatur, encoignure de la rue St-Philippe. b lle occasion d'obtenir un joli commerce

BAR PETER GAULAGIIRE onosatoss Bureau No Salo vu. Commune—En vertus cedre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. l'Hon. John Sa Paul, juge, daté et signé le 4 février 1903, et adressé à l'eter Gallagher, enoanteur, le procédoral de vendre le LUNDI, ie 16 février 1903, à 11 h. a.m. aur les ileux et desses mentionnés los dits contenus. Conditions—Comptant.

Chas A Butler, avucat.

5 fév-5 8 11 15 16

# Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE. Le Joir Cottage Simple en

Bots No 2633 rue Palmyre.

Mt le Gentil Cottage Simple En Bois.

No 527 rue Bolivar. DAR MACON & KERNAGHAN - W. A TBAR MACON & KERNAGHAN — W. A. RENAGHAN acception Bureau No 138 wm 'mrondelet. — JEUDI. le 19 février 1903, sè unidi. à la Bourse des Propriétés Fosoières, ZIA rue Barenne, il sera rendu a l'enshère unidiqua, en vertu d'un ordre daté le 16 è assoier 1903, de l'Hon. Fred D. King, juge de lan Cear Civile de District pour la paroisse d'Orfetate, Division B, dans la succession de Prances I. &irs: No 65 986, sur le dossier des ladités Cour, les proprietés ci-après décrites une suit à asroir: me suit à savoir:

1º La joli cettage simple en beis. No 2633 was Palmyre dans le Prémier District de cette willes, dans l'i et berné par les racs Palmyre, librand et Dorgeneis et l'avenue C eveland dans sinnement rue Gasquet, retiré de la rue et mentanant galeries. É chambres, etc. Le lot dis serre mesurant d'après un devis de J. A. D'Hémèceurt, vover, daté le 22 novembres 1867, 45 pieds de face à la rue Palmyre, aux 159 pieds 10 peumen et 4 lignes de profondeur le quel dit lot est désigné par la lettre C, sur man devis et des devis auterieurs, laquelle part en de terre comprenant le tout du let No mert en de terre comprenant le tout du lot No 38 et la meitié du lot No 11, l'envier duquel ates la meine du lot No 11. l'enter duquel destate de terre est maintenant désigné par le Est 21 eur la liste d'assessement de la ville. La propriété est dans un bon voisinge près de rees parées, à preminité de lignes se che-mains de fer et ayant suffisamment de terre peur des améliorations additionnelles, si on .m désire.

m désire.

3º Le gentil cottage simple en beis Ne 527

mas Belivar, dans le premier district de cette

witte, dans l'iet borné par les rucs Belivar.

Sanvier, Perdide et Bertrand. contenant 5

chambres, hangar, écurie. etc. Le lut de terre

cet désigné par le Ne 13 et meaure 32 p.eds 2

punces et sept lignes de face à la ruc Belivar

car une profondeur de 122 pieds 7 pouces en
tes lignes égales et parallèles. Cette propriété

cet dans un voisinage blen habité et sera d'un

ban placement

des placement
Conditions—Un tiers en pius comptant, is
desence, e'il y en a, payable en un et deux aus
de crédit représenté par billet ou billets des
insquéreurs apécialement garantis par hypotiment 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusgaran usisment final; 5 pour cent bonoraires
d'avec et sur le mentant qui pourrait être du en
une de procés pour renforcer le paiement du dit
"béliet en billets. Les améliorations doivent êtremenservéce assurées et les polices transférées menservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des biliets, et les acquièreurs devant assumer et payer en plus de Riemr enchère les taxes d'Etat et de ville pour manée 1903; 10 pour cent comptant du prix d'austat serent requis des acquéreurs au mo-Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, ire, aux frais des sequéreurs. J B. Rosser, avogst. 28jan-18 25-fév 1 8 15 19

## Stroudback& Stern.

ARMOSCE JUDICIAIRE. WILLOCKSION DR MER ANNA PASCAL VEUVE DE CHARLES CIOR.

• 413—Cour Civile de District pour la pareisse d'Oriéans—Div. D. WDAR STROUDBACK & STERN-Leonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 821 mm Gravier—JEUDI, le 5 mars 1903, a midi, La Bourse des Propriétés Foucières, No 311 sua Basenna, près de la rue Gravier, il sera usada à l'enchère publique, en verse d'un uratre de vente signé le 26 janvier 1963, par Tillen. W. B. Sommerville juge de la Cour Cavile de District pour la parcisse d'Orléans, Edvision D, dans l'affaire d'dessus intitulés alt remétatés :

Ume moitié indivise d'un certain lot de terre The moitié indivise d'un certain lot de terre initué dans le Fanbourg Marigny dans le Toulaide de cotte ville, sur la rue Crase (maintenant Bourgogne), entre les rues du let 214 sur un plan dudit Fanbourg et une surrant 30 pieds de face à ladite rue Crapa genant tanant Bourgogne) sur 120 pieds de genfondeur, ensemble avec toutes les hâtisses ent un élio aliens qui s'y trouvent sans aucune sement un élio aliens qui s'y trouvent sans aucune sement un élio aliens de réserve.

Conditions—Comptant: l'soquèreur assument les faxes du se et suighbles en 1903, au-

ment les taxes du es et exigibles en 1903, audeses et en plas du prix de l'adiadicati Acte de vente pardevant Ferdinand J. Aleix, mebeire, aux frais de l'acquereur. W. J. Waguestack, avont. 28 janv-28-76v 1 8 15 24-mars 1 5

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Mme York A. Wood

ward. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans -- No 68 850--Divi-seux C.--Avis est par le présent donné seux oréanciers de cette auccession et à tou-les autres personnes intéressées d'avoir à dahas autres personnes intéressées d'avoir à dé-daire dars les dix jours qui suivront la pré-mente notification, les raisons (s'ils es ent-eux peuveut en avoir) peur lesquelles le compte pas risoire présenté par Peter de Riddel, aémi-mistrateur de cette succession, ne serait pas rapprouvé et homologué et les fonds distribués exafermément audit compts. Par ordre de la Gran THOMAS CONNELL. Graffer Din-helmplei à lisit, avocats. 3 fév-37 12

#### ANNONOES JUDIOIAIRES

TTAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE L' d'Orléans. Cour Civile de District pour le paroisse d'Orléans. No 69.638.—Division A.—Otte M. Siseler vs. ses créanulers.—Ordre... de il est aini qu'i est demandé qu'ine rés-men des otéanciers du pétitionnaire. Otto M. Minder, soit appelée pour être tenne pardavant des. W. Dearing Jr. notaire public pour le passèsse d'Orléans. le Zme jour de mars 1943. passiace d'Oriéans, le Zme jour de mars 1943, à 11 heures a.m., après les délais légaux et sevés, dans te but de voter sur l'application deutit Otto M. Sizeler pour un répit et, pen-dant ess precédures et jusqu'à nouvel ordre-ques stutes procédures judiciaires contro-la passitutes procédures indictaires contro-la passitutes procédures et an propriété soient suspen-dans; et que E. M. Cahn, Esq. avecat; coit possible pour représenter les oréansiers ab-

Bigné: T. C. W. ELLIS, Jugo. exvelle Orléane, 26 janvier 1908. Four copie conforme:
J. McCORMICE, Député-Greffer. Boule P. Paquet, avecat pour le pétiti 27 jan-27-fév 10 20

VENTES A L'ENCAN.

## J. L. Onorato.

ADNONCE JUDICIAIRE. Propriété Désirable du 6me District & Pencan.

Nos 501-507 Avenue Menry Clay, à l'encoignure de la rue Laurel. Devant être vendne à la Bourse des Prepriétée Foncières, 311 rue Barenne,

Mardi le 10 Mare 1903, à Midi-Leyers et seus les détai's seront annencés i la vente

SUCCESSION DE JOHN KEPPEL No 56,151.—Cour Civile de District pour le pareiros d'Onitane, - Division B.

El verta d'un ordre de l'Honerabl la Cour L'Orvile de Distriet peur la Paroisse d'Or-léans, ledit ordre daté et signé le 6 février 1903 et adressé à J. D'Onorate, Bacontenr, le vandrat à l'assebère publique à la Bourse des Propriètes Foncières 311 rue Barwase, MARDI le 10 mars 1903, à midi, la prepriè-

té suivante.

'un certain morosan ou portion de terre
avec toutes les bâtiasses es amé iorations qui
a'y trouvent droite, voise privi éges, servitades et avautages là dessus appartement et en
dépendant, situé dans le Sivième District de dépendant, aitué dans le Sivième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lan-rei (autre vis rue Market). Webster et Pattou et l'avenue Henry Ciay, désigné comme lot No un, aur un plan privé annexé à un, acte passé sardevant J. Bendernagel, aucien uotsirs, le B juin 1888, lequel moiesan ou portion de terre forme l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Market (maintenant Laurel) et mesue 72. "9" de face à l'avenue Henry lay sur 145 de profondeur et façade sur la rue Market (maintenant Laurel) et ayant la même profondeur la igne opposée.

dene sur la igas opposée. Conditions—Comptant.

L'acquereur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant Martin it. Manion, Esq., notaire, et déposer 10 000 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et agent de Proprietés Fonsières et de Piscomests, 303 rue Baronne.

A. M. Bachmann, Esq., es MM. Beatner, Dodds & Boatner, avocats.

7 fov-78 15 22 - mais 1 8 16

ANNONCE JUDICIAIRE. Bonne Propriété du Deuxième District,

Nos 1900-02 rue St Pierre, à l'accoignure Roman, et No 621 rue Roman, les deux maisons eur le même lot de terre et devant être vendues ensemble. Cette propriété est près du New Frisco R. B. et est forrée de devanir de grande valeur. VENTE A L'E' CAN. VENTE A LENCAN.

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rus
Baronne, Ma RDI, le Swars 1903, a midi.
Succession de Jean Pierre Lozes.

Na 69,367 — Cour Civile de District pour le
paroisse d'Orléans. Division D.

L'N vertu d'un ordre de l'honorable la Cour
L' Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29 janvier
1903, et adressé à J. L. Onorato encanteur.
1903, at adressé à J. L. Onorato encanteur.
1903, at midi, à la Bourse des Propriétés.
Poncières, 311 rue Bar onne, la prepriété d'apprès:

après:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deulième District de cette ville dans l'îlet No 240, borné par les rues Roman. Prieur, Et Pierre et la Promenade Carondelet. I edit lot mesurums 37', 6' de face à la rue St Pierre sur 100' de profondeur et façade à la rue Roman. Canditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, au lou l et 2 ans a l'option de l'acquéreur, avec intélét de 7 pour cent par an de la date jusqu'an paiement, 5 070 honoraires d'avecat, en cas de procès sur ledit billet on billets et toutes les clauses usuel es de récurié, l'accident de les de l'acque de les de les de les de les de l'acque de les de les de les de les de les de l'acque de les de toutes les clauses usuel es de récurré, l'acquereur devant assumer les taxes de 1908 et devant payer pour l'acre de vente pardevant F. D. Charbonnet, nomire, et déposer 10 070 du prix d'achat au moment de l'adjudication

J. L. ONORATO. Encanteur et Agent de Propriétés Fenceères, 31 janv-31-fev 1 8 15 22 mars 1 8

## E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE. Joli Cottage Double.

Joil Cottage Double.

2917-19 rue Annosciation entre les rues
Seprième et Sixième.
Succession de Mire Caroline Blust.
Ne 68,730.—Cour Civile de District por la
Paroissa d'Orlèsna—Division B.

DAR E. A. CARRERE, Encanteur—Boren

8.66 rue Parlido rue Caronales. Man BAR B. CARKERE, Encanteur—bureau

806 rue Pardido, prée Carondelet, MARDI le 3 mars 1903, à midi, à la Bourre des
Propriétés Foncières 311 rue Baronne, dans
le Premier District de cette ville, en vertu de
et conformément à un ordre issu, daté et signé
le 28 janvier 1903, o ar l'Hon. W. B. Sommerville, tage de la Cour Civile de District par la Paroisse d'Orléens Division D, egissant pour l'Hon. Fred D. King, toge de la Division B maintenant absent en congé dans l'affaire i-deseus intituiée, le procèderal à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décr

Comme suit, a savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec
tentes les bâtisses et améliorations qui s'y
trouvent, et les droits, votes, privilèges et dépendan e y apportenant ou de quelque façon
en dépendant situé dans le Qua rième Desmit de cette ville (anciennement ville de Laf vet de cette villé (anciennement rille de Laf vet-te) dans l'ilet compris entre les russe rixième. Septième et Jersey (maintenant Annoncia-tion), et[Laurel, et désigne par la No 5 anr un plan de cela et autres lots, fait par H. Grant, voyer, et dépasé en l'étude de L. R. Kenny, notaire, maintenant décéde, ledit lot mesura: trents pieds de face à la rue Jérsey, (mainte-pant Annonc ation) par une prefondeur du côté du lot No Q atre sur le dit plan de centvingt pieds, neul ponces et einq lignes, sur le côte dn let No 6 de cent-vingt pieds, onse

peuces et 7 ignes.

Les améliorations comprennent un joil cottage deuble en bois couvert en ardoles, contenant d'chimbres de chaque cété, haugar, citerne, etc., le tout en bon état et près de ous les agréments, etc., et connu comme los Nos 2917, 2919 rue Amoneiation, entre los

Nos 2917. 2919 rue Amondation, entre les iues Sixième et Septième.

Termes en conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et avigbleme en 1903, audessus et en plus du prix de la vente. 10 0 0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéresse. E A. CARRERE

Peul W. Maloney, avecat. ler fév-181522-mars 13

# Denis, Danziger & Tessier.

AMNONUS JUDICIAIRE. Résidence Simple à Deux

Etages. Avec une grande écurie à deux étages. No 2237 BUE LAUREL, Entre les rues Première et Philip. Succession de Henry Palmer.

No 67.761-CourCivile de Matriet pour le paroisse d'Orièmes.

DAB DZNIS, DANZIGER & TESSIER—

J C. Denis, Encanteur, Bureau No 134 rus
Carondelet — MARDI, le 10 mars 1905, à
midi, à la Bourse des Prop létés Foncères,
311 rus Barrans, outre les rues Gravier
et Unieu, il sera vendu à l'enchère publique,
en vertu d'un lugement rendu le 24 octobre
1902 et signé le 30 octobre 1902, et d'un
ordre daté le 10 novembre 1902 de l'Hou.
T C. W. E.lis, luge de la susdite sour,
Division A, dats l'affaire ci-desaus infitulée,
la propriété ci-serés géorite, à asvoir: propriété di-serés décrite à savoir Une mottle d'intérêt indivis dans et à une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et amétiorations qu ry tranvent, aitnée dans le Quatrième Dis trict de cette ville, dans l'ilet borne par les deur entre lignes para lètes. Les améliorations son: désignées par le No 2237 rue Laurel et comprennent une résidence en bois à dont étages avec une écurie à deux étages dans le fond du lot. La résidance contient 6 chembres l'écurie à 5 étables, parc

content 6 chambres. Fourie a 5 étables, pare rouleur peur chevaux [rolling ren]. Trand grenier peur fouringe, 2 eiternes, hangar, etc., dans la cour.

L'onditions—Comptent; 10 0;0 comptent au moment de l'adju fication.

Acte de veute perdevant Theo. Cotonie, notaire, aux frais de l'acquéreur.

B. J. Maloney. John Bassich, avecats.

7 fév.—7 8 15 28.—mare 1 8 19

VENTES A L'ENCAN-

# Macon&Kernaghan Macon&Kernaghan

AUMONOM JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE D'une Propriété d'Affaires d'En-

coignure, Cottages Simples et Doubles dans le Grand Troisième Ward.

Dar macor a krimaghar-a. Homeshen, emeantour.—Bureau 186 ros undebt, JEUDI, le 18 février 1903, à E. Resneghen. eneanteer.— Bureau 186 rue Consendebet, JSUDI, le 18 février 1903 à mbit, à la Bourse des Propriétés Peocières, He SII rue Bassens, il sers vendu à l'eschére, publique en verte d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 5 janvier 1803, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Ceur Civile de Distaire pour le pareisse d'Orienne, livisieu B, dans l'affaire de la succession de John Kitifies ét elle ve James Kitilies, No 89,374 du dessier de la diss Ceur, la propriété el-après déssite, à saveir:

1º L'encet gaure d'affaisse populaire Nos 2000 et 2002 rue Perdido à l'encetgaure de la rue Bertrand comprenant la bâtise deuble en bois à un étage avec magaien à l'encet gaure et chambres habitables dans le fond si gnuss at casembres habitables dans le fond at sur l'autre côté Ausi le cettage double en bois Nos 6:9 ut 6:11 rue Bertsrand, contenant 3 chambres de chaque côté.

Aussi le cottage simple en bois, No 6:13 rue Bertgand, contenant 3 chambres. Aussi le sottage simple en bois, No 6:15 rue Bertwand, contenant 3 chambres. Les bâtisses et ambhorations el dôtésus décrites sont construités sur un certem let ou portion de terre dans le premier district de cette ville dans l'iles boiné par les rues Perdité, Barwand, Poydras et Psieur désigné commelot vo 16 de l'dut No 495 sur les planes de la ville du troisième district d'agressement de la ville du troisième district d'agressement de la ville du troisième district premier district de cette ville dans l'iles boiné par les rues Perdito. Barwand. Poydras et Pseur designé commelot voit de l'sist No 495 sur les plare de la ville du troisième district d'assercessant de la Meuvelle Oriéans et meen rant 19 pieds 6 pouces de face à la rue per l'ado aur 121 pieds il ligne de face à la rue per l'antique 120 pieds de prosondeur sur l'autre l'anne de côté et 77 pieds z pouces et 3 lignes de largeur dans le find; d'après un plan dresse par Louis H. Fillé voyer, daté le 22 décembre 1875, déposé dans le bureau de W. I. Hofigson, encanteur, un devis duquel est annené a un acte de vente de la succession de Xavier Simeen à John Killijes, pardevant W. B. Kleinpeter, ansere netaire, le 16 iuillet 1877, laquelle dite portion de te terre était originalement composéé de deux lets désignés par les Nos 17 et 18 de l'iet No 7 sur un plan per Louis Bringier, voyer général, daté le 20 avril 1859, dépusé en l'étude de D. L. McCay, notaire en cette ville, d'après lequel plan original les dis lois metrent somme suit: Le lot Ne 17 28 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue l'erdido sur 120 pieds sur la ligne du iot No 16, 116 pieds 9 pouces et 3 lignes que lot No 18 formant un triange à 1 lenosignure des rece Bertrand et l'er fidé at mesurant 117 pieds 19 pouces et 3 lignes aux la ligne de oôté du loi No 17 et 46 pieds et 5 pouces sur la ligne de loi loi No 17 et 46 pieds et 5 pouces sur la ligne de loi loi No 17 et 46 pieds et 5 pouces sur la ligne pau fond, laquelle sépafé ledit lot du let No 19 le tout en meeure anglaise.

Cotte propriété est dans un voisinage très pouplé, près des lignes de chase, églises, mar chève à écoles. Les cottages du la rue Bertrand se louent pour \$24 per mois ou \$250 par en La propriété de l'encoignur- sert co-me magasin et résidence et est bieu staté pour cet usage et somme un autroit affaires prospère.

2º Le joif costage s'un ple en bois. No 2318 rue Gravier, contensut trois de cette ville, dans l'illet borné par le rues Gravier, leur du le No 19 de la leur le No 19

dans le Fresser District de ceste viue, dans Filet borné par les ruse Gravier, Perd du; Miro et Tonti. Le lot de terre est déalgué par le No 24 dans l'liet 547 (autrefois l'Ilet No 27), sur un plan par Castaing et Cadles le 20 mars 1866, et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu ancien notaire, comme plan No 69, Hiervenn, and on notaire, comme plan No 59, Ledit fot No 24, eas contigu an los 10 23 et mesure, en mesure américaine, 27 piede 6 ponces et 2 ligace de face à la rue Gravies, sur 130 piede de profondeur. Une joie petite maison ou placement dans un volsinage a améliorant et à un ilet des lignes de chars de l'ave

liorant et à un ilet des lignes de chars de l'ave nue Tulane.
Conditions - Un tiers ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, eu un et deux aus, de crédit pour billets s écuslement ga rantis par hypothèque et lieu de vendeur, pertant hunt pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'ar pairment final; cinq peur seut honoraires d'avecat en cas de proces pour forcer le paiement des, billets, les améliorations devant être tenues assurées et transférar les polices au corteurs des des billets et d'assumer les taxes dues et exi gibles en 1908 par les acquéreurs au des-uset er plus du prix d'adjudication, 10 010 du prix d'achat comptant seu moment de la vente. Acte de vente pardavant J. C. Wenck, Esq. motalie, aux frais des acquéreurs.

Fred Adolph, avocat pour le plaignant.

Zongel, Thomas et Suthon; avocats pour les défendeurs.

11 jan-11 18 25-fév 1 3 12

ANNONOR JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Lot à Bâtie

Et Billets & recevoir.

PAR MACON & KIRNAGHAN. - W. Kernaghan encanteur, Buseau 134 rue-Carondeles, JKUDI, ie 12 fevrier 1903. Carondelet, JRUDI, le 12 fevrier 1903. A mid, a la Bourse des Propriétés Foacières. 311 rue Raronne, il sera vendu à l'escaére publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1902 et signé le 7 janvier 1903, par l'Hen. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. dans l'affaire de l'Eglise rresbytérionne Immanuel en liquidation, no 67,739 du docater de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir :

décrite proprieté, à savoir :

1º Le cottage simple en bois No 4714 rue Colisée, contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., dans le sixième district de certe ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Chestmit, Valence et Bordeaux. Le lot de terre mesurant 20 pieds de race à la rue Colisée sur 100 pieds 2 pouces de profendeur entre lignes para lèles; à proximité d'avantages déstrablés. Une bonne résidence avec suffissemeent de terrain pour ameliorations additiemnel es.

aumamment de terrain pour amétiorations au-diviennel es.

2º Un certain let de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Magnolia, Washing-ten et fixième, désigné par le No 16 et me-surant 31 pieds de face à la rue Clara sur 121 surant 31 bieds de fare à la rue Clara sur 121 pieds de profondeur. Près des lignes de chars, dans un voisinage à améliorant.

3º Un billet signé per Katie Ries et Frank. Ries pour \$300 à l'erdre de ladire église, date le 15 juin 1901; payable 12 mois après date, avec 6 pour cent d'insérêt par an de la date et endeceé par Katherine Minning, une année d'intérêt sur lequei ayant été paye.

Conditions — Pour le billet, comptant Pour la propriété foncière, un riers ou plus comptant à l'eption de l'acquéreur, la portion de crédit a'il y en a. devant être représentée par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être epecialement garantie par hypedevant être specialement garantia par hype-thèque et lien de vendeur, avec ten-tes les clanese usuelles de sécurité houoraires d'avocat, les amélioratiens devant être conservées assurées et la pelice tranférée au porteur ou perseurs des billots et les arquéreurs sesumant es faxes dues et exigibles en 1903 en plus etan-desens du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptent du prix d'achat seront requis des

## Sam. H Stern.

Cage, avocate 11 jan-11 18 25-fev 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE CELINE JAHRAUS. No 69,321 — Cour Civile de District, Divi

DAR SAM. H. STERN, Encanteur-JEU DAR SAM. H. STERN, Encanteur—JRU.

DI. 16 12 février 1'-03, à 11 heures A.

M. sur les ltieux, No 1232 rus Baronue, entre les russ Clie et Erato, il seca vendu à l'en nòère publique, en vertu d'un ordre de Coursigné le 29 juntier 1903 par l'Hon. George H. Théard, leg s de la Ceur Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, Division E, dans l'effaire ci-dessus intitulée et numératée.

Piano de la Nonval'e-Angleterra, amenble ment en pelache de 10 pièce ; pupitre, table en onyx, ameublement de calle à manger, réfrigérateur armeure simple avec miroir, lis, litrie, meubles de chambre à consein de mandre la conde New Home, et plusieurs au-

machine a countries articles.

Conditions—Comptant.

Conditions—Comptant.

Sam H. STERW, Encanteur,

Successeur de Ed Cartis.

VENTES A L'ENGAN.

AWMONOS JUDICIALRE Résidence élégante de l'avenue St-Charles avec vastes

terrain, No 7805 avenue St-Charles, à l'encoignure de la rue Burdette. Deux sites spucieux contigus pour résidence

Sur l'avenue St-Charles, et Dix beaux lots pour bâtir Sur la rue Chestout, entre les rues Austerlitz et Constantinople, et sur la rue Austerlitz. Succession de Charles E. Rice. No 69,808—Cour Olvile de District peur la Pareises d'Oriéans.

DAR MACON & KERNAGHAN-W. A.

Kernaghan, encenteur-durean No. 138
rus Carondelet - JEUDI, le 12 mars
1903, a midi, h la Bourse des Propriétés Fom-cières. No. 311 rus Baronne, il sera v-mau à
l'enoère publique, en vertu d'un ovdre daté
le 5 février 1903 de l'Hou. Fred. D. King,
jugo de la susatie Conr. Division B. agiasant
pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la
suddite Cear, Division A. daus l'affaire of
dessus intitulée, la propriété el-aprés décrise. dessus intitulés, la propriété si-après déscrite,

desens intitulée, la propriété el après décrise, à envoir:

1º L'élégante résidence en bois è deux étages, No 7805 av.nes Si-Oharles, à l'enoul-gaure de la rue Burdvite dans le septéme district de cette ville, dans 1º et borné nar l'avenue 5t Charles, les rues II ampsen. Burdette et Fern. Le sésidence est retré des la banquette et contenant verandahs vestibule, saion, biblichèque, salle a manger, ouisine, chine et deux chambres dans le fond au reside-chaussés; verandahs, vestibule, six chambres à concher, de x commbres à bain, etc., au premier étage. La maison est bien finie Dans le fond et trouvent deux citérnes. Le terrain comprenant une portion du oten anie Dans le fond se trouvent deux citernes. Le terrain comprenant une portion du lot No 11 et le tout des lots. Nes 12, 13 et 14 et masurant 90 p. ed « de face à l'avenus Si-Charles sur 152 pieds 6 pouce» de profondeux et façade à la rue Burdette et entre lignes parai des Ladise portion de terres formant l'en rai cies Ladie portion de terre formant l'en-coignur de l'avenue St Charles et de la rue Burdette. Les mesures el dessus mentionnées, sont d'après le titre, d'après un devis d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 2 février 1903, le-dit morcean ou portion de terre mesurant 90 pieds de face à l'arenue St Charles sur 153 mistre St concea de profession et facede à 103 pieda 6 pouces de profos-isur et façade à la rue Burdette et eutre lignes parallètes, et ec composant du tout des lots Nos 12. Es et 1d et uns portion du lot No 11. Il est dessiné en jardin et pelouse. Catte ré idence coasti tuera un 'home' é gant dans un visinage destrable sur cet e admirable avenue de 16-sidenos, a une petite distance au-lessus du

Charles, dans le même district et illet, compre-mant le teut des lots Nos 15 et 16 et uns portion des lots Nos 17, 22 et 11, et mesarant 67 piede 6 ponces de face à l'avenne 8t. Charles sur 152 piede 6 poucos de profondeur, entre lignes parailère 3º Le grand site de résidence contigu à la propriété et dessus deuxièmement décrite sur propriété ci dessus deuxièmement déprite sur l'avenue Si Charles, dans le méme district et just que les deux propriétés ci dessus décrites, et comprenant une portion du lot vo 17. le teut du lot No 18, la moitié du lot No 19 et une portion du lot No 22. mesurent 67 pieds 6 pouces de fases à l'avenue St Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ces sites de rési ence sent parmi les quelques-uns qui es trou ent encore sar l'avenue St Charles et sont d'une grandeur suffisance nour une belle résideues. C'est une occasien de se procurer un site supérieur somban's nout the sole tendents.

oommin résidence dans un excellent voisinage,
laquelle no er présen e pas souvent et devient
de plus en plus rare à meaure que le temps Vécoule.

4º Dix beaux sites à l'Asir dans le Sixième

4º Dix beaux sites à l'Air dans le Sinfeme District co cotte ville dans l'ilet burné par les rues Chestnat Camp. Austerlitz et Constantinople, étant dix certains aix de terre désignés par les lettres A. B. C. E. F. G. H. I. J. ot K. mesurant commé suit, à savoir :
Les lots A. B. et C. sont contigns et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut eur 117 pleas de profonieur eutre ligues parallèles. Le lot A forme l'e coignire des rues Constantinople et Cuestunt.
Les lots E. F. de H. et I. sont contigns et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 118 bieds de profonée des rues contigns et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 118 bieds de proaont contigue et meaurent ensant 30 peas de face a la rue Chistinut sur 118 pieds de pro-fordeur en re lignes para lei-s. Le lot I for-mant l'encoignure des rues Chesaut et Auster-lits. Les lot 3 fet K. sont contigus et mesu-rent chacun 28 pi-de 6 pouces de face à la rue-Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Le lot J. est contigu dans le fond aux lote

E. F. G. Het I. Ces lots sont dans un bos volsinage. A proximité des lignes de chars et des sites excellents de récidence, et sont des placements curs et augmentant en valeur. Termes et conditions —. Un tiers ou plus Termes et conditions — Un tiete on plus complant, à l'option des acquérents, la balance ail y en a, en un crédit de un, deux et trois ans représ-nté par des bill-ts des acquéreurs, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 196-ciaiement garantis par hypothèque et lien de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les amélierations devant 5-re conservées aux frais des acquéreurs et les noits. saunrées aux frais des acquérents et les poitassuroce sux raindes acquarents et les poli-ces d'assurances devant étre transferées aux porteurs des ils billets, et les acquéreurs devant assumer les taxes ducs et exig bles en 1903 sur lesdites propriétés en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent de prix d'achat cera requis des acqué reurs au moment de l'adjudication Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edward Righter, Eq., notaire, d'év-8 15 22 — mars 1 8 12

# J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX

Dans le Septième District. Terrain d'Encoignure, Rues Ann et Cherokee.

Deux Cottuges, Rue Esther, en coignure Cherokee. Dans l'affaire de la succession de Solomos Howard No 68 168-Cour Civile de District pour le paroisse d'Orisans, Division E. PAB J. PAUL BECKER, Encacteur— Bureau No 731 rue Commenc, près de la rue Carcodelet, JEUDI, ie 5 mars 1993, à midi a la Bourne des Propriétés Fencières de la Nouvel-des Propriétés Fencières de la Nouvel-le-Orienne, No 311 rue Baronne, en versu d'un erdre data le 23 janvier 1904, par l'Hon. Geo. H. Théa-d, jugs de la Cour Civile de District, Divisi n E, dans l'affaire ci deseus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriètés ci après décrites, à savoir—

1º Un certain lut de terre, avec les bâtisses et au éliorations qui s'y trouvent dreits, voics, etc., aitué dans le Seprième Distries de cette ville, dans l'iles No 1:18, bouné pa-les rues Eather. Ci nton, Ann et Mi landon et designé par le numéro dia-neuf (19) sur un pian fait par William Forshey en 1853, lequel dit lot masure troute piain de fas: à la ree Eather par cent quarante denx piais. Aut pouces et six ligoes (142' 8' 6"") de profon deur entre ligues parallèles. intitulée, il sera vendu à l'enchère publique acquéreurs au moment de la vente. Actes de vente pardevant Percy S Benedict. Esq., no-taire, aux frais des soquéreurs. Buck, Wal-he & Buck, Omer Villeré, H. C.

deur entre ligres parallèles.

2º Un certain let de terre avec les bâtisses etc. qui s'y trouvent, et les droits, voies etc., ritté dans le Septième District de cette [ville dans l'Met No 1:6, borné par les rues Esther. dans l'itet no 1:6, borné par les rues Esther, C'iuton, Ann. et Millaudon, désigné sur au piau fait par Wm Forahey en 1853 par le nu méro 20 et mesurant 30 sieda de face à la rue Es h-r per cent quasante deux pieda huit pouces et six tignes (142' 6" 6") de profon-deur, ectre lignes parallèirs et formant, l'en-coignure des rues Esther et Cheroves. 3° Un costain let de terre avec toutes les coignure des rues Esther et Cheroses.

3º Un cettain lot de terre avec toutes les bà isses et améliotations qui a'y frouvent, etc., situé dans le Septième District de cette vi le, dans l'ilet No 2:17, ancien plan de Carroliton, maintenant ilet No 29, plan de ville, borné par les rues Hillary Ctinton (maintenant Cherokee), Ann et Esther; ledit lot est désigné par le vumé e 9 et mesurant trente pieus six peuces et huit lignes (30° 6° 8°) de fens à la rue Ann aux une profendeur de sest face à la rue Ann sur une profondeur de sest race a la rue Ann ser une propondeur de cent quarante deux pieds huit poucea et six lignes (142'8"6") entre lignes parallèles. (anditons—Un tere ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la baiance a'il y en a. es un crédit de un et deux ans, avec intérêt au ranx de hait pour cent par an, de la date de l'adjudication, représenté par billets de l'ac-quéreur pour la portion de orédit garantie par hypothèque evec lien de vendeur et privilège, ny potacque avec nen un venueur et privilege, et toutee les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur de vant assumer toutee les taxes de 1903, et faire un dépôt comptant de vingt pour cent au momant de la vante.

Acte de vante pardevant Wm R. Ker, no-

taire, aux frais des aequéreure.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thes N. Peck. Execusion de Thee N. Peck.

OURCIVILE DE DINTRICT peur la pareisea d'Oriéans, No 69,768—Division E—
Attendu que William B. Peok, a présenté nue
pétition à la our à l'affet d'obtenir
des lettres d'administration dans la succession de feu Thee N. Peck, décédé inbestet, avis est par le présent donné à
hous estr que out peus concerner deveir à déclaire, dans les dix jeurs, las
raisens pour lasquelles il na astrait pas fait
dreit à ladite pétition. Par crère de le
Oear, THOMAS CONNELL, Graffer,—Beatner, Dedds & Boatner, avocate.

18 fév—12 16 21

Succession de Charles Ulmer. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pareisse d'Oridans-Re 69.779—Division B.—Attendu que Mmo Caroline Wichterich, vouve de Charles Umar, a precenté une pétitien à la Cour à l'edet d'obtenir des istèmes d'administration dans la est-cession de feu Charles Ulmer, décédé intelènt, avis est par le présent denné à lons seux que cela peut conserner id'avoir à déduire, dans les capt jours, ida vaiseans peur nequalies il se serait pas fait druit à la dite vétition et peur que cale prisent dessipion et l'évaluation de la dite succession ne sersion pas approuvées et à incloquées. Par evire de la louis THOMAS COMMELL, Gretter, Rebert J. Maisney, avoest. 12 fév—16

Succession de Mime Mary Lenhy. COUR CIVILE DE DINTRICT pour le Parelase d'Orléans—No 69 721—Division E.—Attendu que George Bozan' a presuné une pesse d'administration dans la succession de fon Mme Mary Leahy dégédée intécat, avis est par le présent donné à tous seux que cela peut concernar d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait d'out à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS HONNELL, Gres-fier 12 fev-12 16 21

Auccession de Antonino Ppano. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA CUUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orisans — No 69,096 — Division A - Avis est par le présent donné aux oréansiere de cotte sneusemen et a toutes anurce personnes intéressées d'avoir à dadire, dans les dix jeurs qui suivrent la présente netification, les raisons (s'ils en ont ou neuveut en aveir) pour lesquelles le compsédal présenté par Mme Nancy Luka, veuve de Antonino Spane, etécutrice testamentaire de cette successire. Antonino ripane, etécnirios sentamentaire de esthe reseascion. no sorant pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformé ment audit oscupte. Par orbre de la Cour. THOMAS OUNNELL, Greffer. Pierre D. Olivier. 870006

Auccession de James Jackson. ETAT DE LA LOUISIANE-COUR CI wile de District pour la parcisse d'Os-léaus, Div. B.—Attendu que Willis E. Ragen, de la ville d'Ablanta, comté de Fulton. Eta: de la Ocorgie, dans sa capacité comme dérents nommé et qualifié gardien ou tuteur de la personne et des propriété de se-fis miseure Willis B Ragau, Jr., James Jackson, Ragau, et Ra ph Ragan, de la vine d'Atlanta, bomé de Falson, Biat de la Georgie, a fest application à côtte Cour pour automissition de prendre possession de, et de l'enlever de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant audits mineurs. Avis cut par le présent donné à coux que cela pout concerner de faire valoir incr raison dans les trente jours (80) à partir de la raison data les riche jours (20) a partir de la première publication de cet avis pourquoi l'application dudit gardien on tuteur ne serait pas accordés. Par oudre de la Coar.

T. CONNELL. Greffer.

Nonvelle Orléans. 23 lanyser 1903.
24 jan-24 29—fev 4 9 15 22

Anocession de Julien Dejour. COUR CIVILE DE DISTRICA POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Uriéans, No 69.142—Division A—Avis est par le présent donné anu réanciers de cette auccession, et à toutes autres parsonnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui euvront la présente notification les rablons (s'ils en opton peuvent se avoir) pour les quelles le nompte présenté par Sophie Duplantier, veuve de Julien Dejour ad sinistratrice de cette auccession, as serait pas approuvé et homologue et int toute d'atriude nomfore mément andit compte. Per comme de la Controlle TROMAS CONNELL, Greffier, [Chap F. Cialborne, avocat.

Succession de John Fluk. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette suscession et à toutes creanders de cette anticession et a toutes autres personnes intéressées d'avoir à dé-duire dans les dix jours qui suivront la pré-sente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avo x) pour lesqueiles le compte final présenté par Jacob Fluk, exécufinal présenté par Jacob Fluk, exécu-teur de cette succession, ne serait pas ap-prouvé et homologue et les fonds distribués informément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. — A. Guilbault, avocat. 7 fev - 7 11 16.

VENTES A L'ENCAN-

# Jas. A. Brennan

ANNONUS JUDIULAITE. Le grand cottage simple de choix,

539 RUE QUATRIEME! CONTENANT SEPT CHAMBRES DANS LABATISSE PRINCIPALE ET DEUX CHAMBRES DANS LE FOND. Grande écurie à 2 étages et entrée pour veiture. SUCCESSION D'AUGUST ET CARO-LINE STIERWALD. No 69.113-Cont Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

paroisse d'Orisans. Division C.

IL SERA vendu à l'enchère publique
Par JAS A. BRENNAN. Encanteur —
Burean 634 rue Gravier, MARDI, le 10
mars 1903, à mich, à la Bourse desPropriétés Foneières, 311 rue Baroune,
en vertu de et conformément à un ordre
daté et signé le 12 décembre 1902 par l'Hen.
Jehn St-Paul, jege de la Cour Civilé de
District pour la paroisse d'Orisans, Division
C, dans l'affaire ci-deseus inténiée, la prepriété et norée décrité à avoir: 16 ci après décrite à savoir :

Un certain les de terre avec amélioratiess, dans le Quatrième District de sette ville, dans l'ilet No I I, berné par les ruées Rousseau, Fuiten, Troisième et Quatrième, désigné par le No 8 et mesurant, en mesure américaise, vingt neuf (29), piede de face à la rue Quatrième, sur cerut wagt six (126') piede mont (9") pouces de preférent entre lignes égales et persilèses et portant le No municipal 529 rue Quatrième. rue Quatrième... Conditions—Use mpitié ou plus ou tout

Conditions—Use mitté ou pité ou tout comptant, la balasse, a'il y en a, en un an por-rant 8 070 d'intérêt et les glauses usualles de sécurité. Un dépêt de 10 070 au animant de la vente; l'acte de vente sur frais des aequé-reurs, pardevant Fred. Zengel notaire. Zengel, Thomas & Suthon, Ferd. C. Marks, avonate. 8 fév...8 15-22-mars 1 8 10

# Friedrichs & Redersheimer.

AMMONOE JUDIOIAIRE.

MERCREDI. le 11 mars 1903, à midi, à la Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en versa de et conformément à un ordre de l'Hon, W. B. Sommerville, juge de la Conr l'Hou, W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisien D. daté le 5 février 1903, et rendu dans la succession de Michael Schipper, No 89 490 du dessier de ladite Cour la propriété fonesère ol après décrite à savoir :

Une certaine portion de terre jensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nouvelle Oriéans dans l'ilst No 34, compris Idans les rues Jens, Teboupitoules, Cadis et Water; ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un plan fait par L. H. Plité-le 23 octobre 1884 annexé à un acto de partage passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 4 novembre 1984 et mesurant 29 pids de face à la rue Jena any une profondeur entre lignes parallèles de 60 oieds. - Conditions-Comptant, et l'acquéreur de-

1903 en plus du prix de l'edjunication, es faire un dépés comptant de 10 0,0 pour lier la L'acte de vente pardevant Jas Boyd Grin-

nage, Beq. notaire, aux frais de l'acquéreur. G. C. Evenenberger, avecas, FRIEDRIOHA & REDEMBRIEIMER GEO. G. PRIEDRIOES, Instanteur. Bureau No 839 res Commune, 8 16v-8 15 22-mars 1 8 11

ANNONCES JUDICIAIRES

#### ANNONUS JUDICIAIRE Splendide et Rare

Occasion Pour les Connaisseurs et Admira-teurs d'Antiquité d'une haute valeur artistique, meubles de maison de prix, ciselé à la main ot admirablement finis, et effeta mebiliers, etc.

Vente par le Shérif Civil -- D'UN--

#### Grand Assortiment de tels Meubles, onsistant en lits, grandes et pe-

tites armoires à glace, com-modes, toilettes, buffets, table à alonge, bibliothèque, chaises de salon et de salle à manger, fauteuils, sofas, lieux d'aisance en porcelaine, "what-nots," étagères de côté lit de repos, chaises de fantaisie, dressoirs, tabourets, Prie Dieu, tables et guéridons, pupitre à musique, "wall cabinet." piedestal et statue, portraits, sculptures,

cles déparciliés, incluant 3 BEAUX TAPIS.

sommiers, orelliers, traversins,

fourneaux à gaz et divers arti-

#### Aussi deux grands et beaux Mirours Français Plaqués, mesurant environ 6' 6' x 9' 6". Dans l'affaire de la succession de M. A. DAUPHIN.

COUR CIVILE DE DISTRICT pent la parolese d'Oriéans No 31,780 - En verin d'un alian writ de fieri faules contre Mine Rese LaBranche Dauphin et un faveur de la Rees LaBranche Dauphin et en faveur de la succession de M. A. Dauphin, à moisdress par l'Honorable Cour Civile de District pour la pareises d'Unidans, dans l'affaire c. dessus inti-tules, je procéderal à la venite a "nohère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 16 février 1903, a 10:20 heures A. M. de la propriété disprés désirte, a savoir Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les

roes Rovale et Chartres.

Un grand assortiment de neubles de maison, sivers etc. d'après 4 inventaire enragistre.

Salei dans l'affaire ci-dessus.

Cunditions- Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la neusase d'Orléans
Laperus & Luce. T. M. Miller, Geo. W.
Flynn, avocats peur les plaignants, eu enéquetion.

Les meubles ci-dessus peuvent être inspectés n'importe quel jour (les dimanches exceptés de 10 heures A. M. à 3 heures P. M. en s'adressant au Bureau du Shérif Civil. 5f6v-5 11 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Treisième District, Portant les Nos municipanx 1323 et 1325 786 51 Antoine. Frank A. Rberie vs Mme Anna Bistia.

OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA Pareisse d'Orféans—No 68,492—En verra d'un writ de fiert ficine à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Pareisse d'Orléana, dans l'affaire ci-dessus intituiée, je precéderai à la vente à l'en-chère publique, à la Bourse des Propsiétés Poncières, 10 311 rue Baronne, entre les rurs Units, et Gravier dens la Present Them. de cette villa, le JEUDI, 12 mars 1909 à midi, de la propriété ci-après décrits à saveir...

Un certain morceau on portion de terre ensemble avec tous les droits, voice, privilégaen avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, altué dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Anteine, Urgahart Marais et te le, ladite pertion de trise stant comprise d'une souté du lot original No 345, mesurant trante piede de face à la rue St Antoine sur cent ving, piede de prefendeur. Les ta meer sont counues comme Mes. 1823 et 1925 rue St Antoine.

Balsi dans l'affaire or deseus Conditions—Comptant sur les ilenx. H. B. McMUREA Y. Sherif Civil de la Paroisse d'Orlènes. F. River. Richardson, avocat pour le pini-

gmant 7 f6v=7 13 20 27 mars 6 12 . ANNONCE JUDICIAIRE

Vente nax risques et dépons du précé. dent nequéreur, qui u tuilli de se conformer avec l'adjudication fatte à lui dans cette affaire le 20 mai 1903. d'une grande propriété de résidence améliorée et de va nau du Premier District, fatennt fåce au Cerete Taveli.

Dans l'ilet berné par les russ St-Charles, Carondelet, Cadiepe et De ord et le Cerole Tivoli. La propriété per'ant le No municipal 1011 avenue St-Charles.

Alden McLel'and vs James B. Rosser, Jr. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans—No 67,436.—En vertu 4'un wris de saiste et vente a moi adressé par l'Écnerable Cour Civile de District pour la Partiese d'Orièans, dans l'affaire ci-dossus instalée, j. procéders), à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Fomeières. No 3-Li rue Baronse, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de oette ville, JEUDă, se 12 mais 1903, a midi, de la pro-Une certaine portion irrégulière de terre ensemble aver toutes les bâtieses et améliorations qui n'y touvent et les dépendances de oe's, et tens les droits, voies, privilèges, ser oeia, et manies diota, voies, privileges, ser-virudes et avantages y appartenant on de quelque sorte en dépendant, situé dans le pressur district de la ville de la Neuvelle-Orisane, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoti, les ru s St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre wingt deux

artion, les fu a so-charies. Delena, cal·lobe et tamondelet, mesuiaut quatre vingt deux pieds dix ponces et quatre lignes de face au Cerole Tivoli, cett pi-ds tros punces et quatre lignes aur la ligne du nond, cent dix pieds aur la ligne de côté la plus rapprechée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprechée de la rue Delord; le tout cemas désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriéts, par Mime Lydia Knight, veuve de David G. Wire, 87., passé pardevant Joe. D. Tayler, notaire public le 8me jour de mai A.D. 1.>84, à Mime Marie Buel, femm- de E liwer l' Manning, étant la même propriété que Joseph D. Taylor a acquise à une vente publique faite par Victor Manher ret, ahérif civil de le parelese d'Orlana, le 15me jour d'octobre 1894, seus et en vertu d'un writ de fier facias, lancé dans le procès intitulé German a Saving Bank re Mime Marie Buel, femme de Edward T. Manning, No 39. intitulé Germania Savioga Bank ve Mme Marie Bush, femme de Edward T. Manning, No 39, 332, du doesier de la Geor Livile de Distriot pour la parofase d'Orléans, Divisien —; le tout d'après l'acte du shérif, daté le 15 octab e 1894, euregistré en le bureau des allénations dans cette ville, dans le livre 153, foilo 741, et sussi eurogratté ou le bureau du greffier de ladite cour, dans le livre des actes 8, folio 2851. Acquis par le détendant dudit Joseph D. Taylor par schat, d'après un sote passé pardevant C. G. Rebentisch, notaire public, daté le 15 octobre 1594 (bureau des aliénations, il viel 152, fol. 780);

52, fol. 780); Balsi dans l'affaire ol-dessus. Conditions—Comptant sur les lienz.

H. B. McMURKAY.

Shérif Civil la de Paroisse d'Orlèmes

Harry H. Hait, avocat pour le plaignant.

6 fèv.—6 13 20 27—mars d 12

Succession de Bianche Dare Embry. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR GRVILE DE DISTRICT POUT LA paraisse d'Orlème—Ro 69.094—Division E—Avis est par le présent donné aux éréanciers de outte succession et à tontes auvres personnées in béréadées d'avoir à déduire, dans les dix jurs qui suivront le présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelées le segarte présenté par Mme Winnie Kober, administratrice de sette aussessiem.

raccercion, no cornit pas approuvé et Lomologné et les fonds distribués conformé-

ment au dit emple. Par erdre de la Cour. THOMAS COMMELL, Grader B. F. Hon-ziques, avecs. 8 Ny.-3 7 12

ANNONOES JUDICIAIRES.

#### ANNOHOR JUDIQUAIR

Splendide occasion pour un place-

ment sûr et profitable. Vente importante par le Shéric Civil d'une vaste propriété amé. liorée de valeur du premier district, depuis longtemps

Bien connue comme une FONDE. RIE, située sur et occupant ouze lots de terre, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Ciara, Olio et Mrato,

Et fermant l'encoignure des ruce Magnella et Ruste et des rucs Clara et Erate, avec Tout le mécanisme, machines à vapeur, installations,outils et tous antres appareils et dépendances, etc., de ladite fonderie,

A des termes de vonte favorables et faciles; Dans l'affaire de La Hibernia Bank and Trust Company ve Hubert Dudley Coloman. OUR DIVILE DE DISTRIOT PUIR LA parolage d'Oriónna. No 69 187 - En verta d'un writ de saisle et vente à moi ndur-sé par Homorable d'our Civile de Distriou pour la parolage d'Oriónna. dans l'affairanistes a mitin-

I'm writ de estate et vente à moi noi nes par l'Homorabie d'our Civile de Distrioi pour la parpose d'Orième, dans l'affaire debrate pour la parpose d'Orième, dans l'affaire debrate la mitable, je precéderat à la vente à l'etch le public de la Bourse des Propriétés l'accières No 311 ru. Baronne, entre les rices Oravier et Union dan le premier d'attriot de le vivile, le JUUI, 12 février 1903 à mi le la propriété d'accès décrite, à savoir l'en de la propriété d'accès décrite, à savoir les droite, voies, privilèges et dépen lances y appartenant out de quelque faç n'en dépendant, incluant toutes les montimes ma hore à vapeur, instail tions, out is, et tous autres appareits et dépendances de létablement de fodderie y établie, situés dans le premier désriot ès celle ville, dans l'ilet b me par les rues Magnolis, Clars, Cille et Erabe désignés comms lets n'os un, dest, voil, quaivre, else, aix, selse, dix sept, dix huit, dix nout et vingt. Ledis let No en formant l'encoignare des rues Erabe et Mazuolia et mesurant tronte et un pieds, hvit pou us et six fignes de face à la lue Magnolia ne cent vingt. six piede, sopt porces et deux ig les de profundeer et façade à la rue Erabe entre lignes parallèbe, leadity lots Nos doux à six inclusivement sent combgus et meanned chaeun une le carmé de de face à la rue entre de chaeun une care de la rue en armé chaeun une le carmé de de face à la rue en armé chaeun une le carmé de la c inclusivement sont configure of meaning channel tree to done piods de face à la rue Magnolla sur cent vingt-six pieds, sept pouces et de x lignes de profondeur, entre lignes profondeur, entre lignes paralleles.
Lossible lots Nos asks à dix neuf il clusivement sont contigue et meaurent chaom trente
deux sieds de fase à la rue Clara cur cent
vingt six pieds sept pouces et deux signes de
profendeur eurre lignes parallece.
Ledit lot No vingt formani l'oncègnin e des
rues Krato e Clara et meantant treut et un
pieds huis peuces e sex lignes de fac la addit
rue Clara, sur cent vint six pieds ac pie onces
et deux lignes de profendeur et façada sur la
rue Erato, entre lignes paral èles.
Termes et conditions - L. Au comptant pour
un montanteuf sant pour payer et saciafaire
le montanteuf sant pour payer et saciafaire
le montanteuf la réclamation du plasgean;
déjà échu, a savoir, le mentant de deux
billets chaon pour \$2,66000 du datés le
18 november 1969 ses alles respectivement
à deux et treis ens sprés leurs dates et periagi
intérêt au taux de 6.00 per an de cur date
jusqu'au palement, aussi 5 pour cert pour honovaires d'avocats sur le montant tous de la
pens un procès et de la vente.

II L'accustant acannes.

reciamation on plaignant, of les fra-s et dé-pens du procés et de la vente.

Il L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enabère) le passum t des deux biliste tends par e pia gnaut mas enco-re échus, cha un pour \$1.660.00 da es le 18 nuvembre 189 ; payables respectiv ment en quatre et cinq ans arrès leur date et vortans intriét au tagx de 6 00 par an de eur date jusqu'au jacqu'au jacq lastre et cinq ans après leur date et portant

ANNOYUR JUDICIAIRE.

Vente d'intérêto, etc., dans la succes George Jurgene vs Paul A. Spano.

COUR CIVILE DE DISTRICI pour la COUR CIVILE DE DISTRICI pour la paroisse d'Orlèane. Division A. No 49.681.

Efféretts fan wra de deri i clas a moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la pareisse d'Orlèane, dans l'affaire di dessus instituiés, le procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriètés Foncières No 811 sus Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 février 1903, à midi, de la proprièté elapres décrite à savoir.

Tout le droit titre et intérêt du déféndeur Pau. A. Spane dem et à la succession de Aute-

Fau. A. Spano dens et al a succession de facilitate par et a la succession de Antonio Spano. No 19 096 du doserer de la Cour Civile de Dinarie: pour la parosane d'Orienna, Livision "A" et Dias specia e neut dans et aux propriétés soncières el après décrites, inventoiées dans la dite auccession.

1º n certain lot de terre avec les bâtisses 1° n certain lot de terre avec les haileste et amélioratione qu'a y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'iet borné par les rues Franklin, Poydras, Perdido st Liberté, mosurant vingt six pieds de face a la rue Franklin, aur une profundeur de ce<sup>5</sup>x vingt six pieds enure Ugne: paralie es, et est porté sur la ligue du read par une aliée de sept pieds dix pounes de largeur. ledit les est désigné par le Ne tinze.

2º Un cestain let de terre avec les amé-

lierations qui sy trouvent, situé dans le Premiet Dia rict de cette ville dans l'ilet boraé Promot Dis. He de course while using the course par les rues Poydres. Pertido Basein et Franklin, désigné domme lot No Un, formant l'encoignure des rues Poydras, et Franklin et l'encoignure des rues l'opdras et Franklin et mesurant, en mesure américaine, environ dix sept pieds cinq pouces de face à la rue oydras sur soixante-seise pieds neuf pouces de erofondeur et façade à la rue Franklin.

3º Un lot de terre avec les améliorations qui s'y mouvent, sinté dans le même ilet que le lot ct deseus déorit, et contign aq même, situé à une distrance des rues Poydras et Franklin et mesurant, sur mesure américaine, trente quatre pieds d'un pouces de face à la roc Poydras, au trante agraphements. rue Poydras, solvante sels : pieds neul pozses rue reyaras, solkante sem paces mon pouese de prisondeur sur le câté près de la rue Bassin, borné sur le câté près de la rue Frank'in par la propriété jusqu'ici appartenant à Joe Triboult, dans le fond per une autre propriété ayant jusqu'iel appartena à Joseph Telboult et per une allée s'ouvant sur la rue de la care Teibouls et par une allée s'osvrant sur la rue. Franklin, syant une prefondeur de tron le luis pieds un et deux tiers de pouce sur un largeur en ligne diagonale dans le fond de quatre pieds huit pouces et deni. laquelle allée est pour l'usage exclusive de cette propriété d'après le plan de J. H. de Punkly, daté le 24 mai 1851, et déposé en l'étude de A. Dreyfous, ancien notaire, le 26 janvier 1877.

Baist dans l'adhère ci-dessus.

Conditions—Cemptant sur les liéux

H. B. McMUREAY,

Shérif civil de la parvisse d'Orlèma,

H. C. Gage, avoset pour le plaignant.

H. C. Gage, svocat pour le plaignant. 10 janv-10 16 23 30 - fev 6 12

ANNOHOM JUDICIAL RE.

Vente de Propriété de Valeur amélierée du Benzième District, Costant le vieux Numéro municipal 282 rue Ciaiberne, entre les rues Esplanade et Hepital. .

H. C. Spinks vs Succession de Robert J. Ker. COUR CIVILE DE DISTRICT peur la parcisse d'Orléans—Ne 65.986—En vertu d'un writ de heit facias à moi aureccé paz l'Honorable Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléans, dans l'affaire oi-deasus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les Foncières, No 312 rue Baronne, entre les rons Gravier et Enion dans la premier district rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1903, à

Un certain lot de terre avec toutes les bà tisses ste., qui s'y trouvent, sitté dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ist borné par les rues Claiborne, Esplansde, Hopital et Robertson, étant désigné comme lot A et meeurant soixante douxe pieds, huit pouces de face à la Fue Claiburne trente deux pleds quatre pouces de profendeur, sur la ligac de côte vers la rua Espianada, dix huit pieds àrois pouces de profendaur-aur la ligne oppe-sée, et une largeur dans le fond de seixantequateras pieds, dix pouces et est aussi désign

Les bâtisses comme l'ancien numé-ro municipal 282 rue Claiborne. Saist dans l'affaire et-desens, Conditions—Comptent sur les lieux, H. B. McMVRRAY, H. B. MCMURKAY,
Sharif Civil de la paroisse d'Oziense.
Back, Walshe & Back, avecate pour le plais

20 jan-30- fév 5 12 19 26-mare 5